

Province de Québec
MRC du Val-Saint-François

Municipalité du Canton de Cleveland

AUX CONTRIBUABLES DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ DE CE QUI SUIT :

**Le conseil municipal a adopté,
lors de la séance extraordinaire du 16 décembre 2020,
le RÈGLEMENT NUMÉRO 574 intitulé :**

**RÈGLEMENT POUR DÉTERMINER LES TAUX DE TAXES ET
LES TARIFS POUR L'EXERCICE FINANCIER 2021 ET POUR
FIXER LES CONDITIONS DE PERCEPTION**

Toute personne intéressée, peut consulter le dit règlement en se présentant au secrétariat de l'Hôtel de ville, au 292 Chemin de la Rivière, durant les heures normales de bureau.

Donné à Canton de Cleveland, le 17 décembre 2020

Michel Perreault, CPA, CMA
Directeur général par intérim